Diplôme : Diplôme Inter-Universitaire (DIU)

Urgences et soins intensifs cardiologiques

DIU Santé

Description de la formation :

Universités participantes : Université Claude Bernard Lyon 1 – Université Joseph Fourier Grenoble 1

La médecine des soins intensifs de cardiologie qui est aussi celle des urgences cardiologiques, constitue maintenant un ensemble bien défini de pathologies et de pratiques médicales diagnostiques et thérapeutiques. Cette évolution vers une entité aux frontières précises est récente.

La prise en charge des urgences cardiologiques a connu des transformations importantes. Les évolutions techniques, diagnostiques et thérapeutiques, au cours des dix dernières années ont été rapides mais le plus marquant a été la constitution de filières multidisciplinaires de prise en charge des urgences cardiologiques. Les principaux acteurs en sont les cardiologues spécialisés dans la gestion des urgences, les médecins urgentistes et les médecins réanimateurs. Ces filières sont nécessaires car la prise en charge des urgences cardiologiques est maintenant obligatoirement partagée.

Liés par la prise en charge des patients, les différents acteurs de l'urgence cardiologique sont issus d'horizons professionnels bien différents. Le développement et la progression de la médecine des urgences cardiologiques suppose la mise en place de zones d'échanges, de dialogues interprofessionnels mais aussi de partager des savoirs, des normes et des valeurs communes.

C'est toute l'importance d'un diplôme autour des Urgences et Soins Intensifs de Cardiologie.

Ce diplôme doit être interuniversitaire. Les urgences cardiologiques ne connaissent pas les frontières des régions, le champ des pathologies est vaste et les différents points de vues doivent pouvoir s'exprimer pour s'équilibrer.

Ce diplôme interuniversitaire est naturellement initié par des cardiologues mais son enseignement fait appel aux multiples compétences qui participent à la gestion des urgences cardiologiques.

Ce diplôme assure un niveau de formation élevé aux médecins et étudiants de 3ème cycle qui souhaitent développer des compétences particulières dans le domaine de soins intensifs de cardiologie.

Durée de la formation : 1 année universitaire

Objectifs pédagogiques

Ce diplôme a pour but de proposer aux médecins et des étudiants en 3ème cycle d'études médicales une formation complémentaire sur les pathologies cardiaques et vasculaires dans le cadre de l''urgence.

Il aborde les pathologies cardio-vasculaires aiguës sous l'aspect :
- des stratégies diagnostiques et thérapeutiques - des gestes médico-techniques - des techniques thérapeutiques spécifiques.

Le projet pédagogique est commun aux universités concernées et est régi par des modalités identiques concernant les conditions d'admission, le contenu de l'enseignement théorique, les modalités de l'enseignement pratique et le contrôle des connaissances.

Son programme comprend 4 volets complémentaires :
- Physiopathologie des urgences cardiovasculaires - Méthodes d'exploration dans le cadre des urgences cardio-vasculaires - Aspects diagnostiques et thérapeutiques des pathologies cardiovasculaires aiguës - Techniques (How to ...)

Programme de l'enseignement :

Un enseignement théorique de 105 heures scolaire.

Cet enseignement est réparti en :
- 6 séminaires en présentiel, 3 à Lyon et 3 à Grenoble - Un séminaire d'enseignement par simulation - Le congrès USIC qui a lieu chaque année au début du mois de décembre. L'inscription est gratuite pour les étudiants des DIU USICs.

L’équivalent d’un séminaire en visio-conférence présentiel synchrone dans le cadre des cours réalisés avec la Coordination Nationale du DIU USIC.

La présence aux séminaires présentiel est obligatoire.

Un stage pratique en USIC validante.

La durée du stage varie selon la formation antérieure et le cursus actuel des étudiants :

En formation initiale :
- Les étudiants ayant déjà fait un stage de 6 mois dans une USIC (Unité de Soins Intensifs de Cardiologie) interventionnelle ou comportant une réanimation cardiaque sont dispensés de stage pratique - Les étudiants ayant fait un stage de 6 mois en USIC non interventionnelle doivent faire un stage complémentaire de 2 semaines en USIC interventionnelle - Les étudiants qui n’ont fait aucun stage en USIC mais qui ont fait un stage en cardiologie médicale doivent faire un stage de 4 semaines en USIC interventionnelle - Les étudiants qui n’ont fait aucun stage de cardiologie (USIC ou médicale) doivent faire un stage de 4 semaines en USIC interventionnelle et de 3 semaines dans l’USIC de leur hôpital.

En formation continue :
- La durée et la qualité du stage validant répondent aux mêmes critères que pour les étudiants en formation initiale. - Si leur exercice en USIC est plus ancien de 5 ans, un stage de 4 semaines sera requis.

Les séminaires sont organisés en modules thématiques qui reprennent les objectifs pédagogiques. Chaque module est organisé en 3 demi-journées. Ces demi-journées comprennent des cours dont le déroulement est confié aux enseignants sollicités pour les effectuer. Le suivi des objectifs pédagogiques est impératif et l'un des responsables du DIU est toujours présent lors des cours.

A la fin de chaque module, il est proposé aux étudiants de réaliser une évaluation anonyme des enseignements.

Examen en ligne et soutenance du mémoire en visioconférence

Public concerné :

Le nombre d’inscrits est **limité à 15** (nombre au-dessous duquel la formation ne sera pas ouverte).

Peuvent s'inscrire **les médecins ou étudiants inscrits en 3ème cycle** d’études médicales préparant ou titulaires d’un :
- DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires - DES de Médecine Cardiovasculaire - DES d’Anesthésie-Réanimation - DESC de Médecine d’Urgence - DES de Médecine d’Urgence - DESC de Réanimation Médicale - DES de Médecine Intensive et Réanimation

Les étudiants qui n'ont pas la nationalité française et sont titulaires de titre équivalent au Doctorat d’état français et des diplômes mentionnés ci-dessus peuvent présenter une demande d'inscription.

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :
Docteur Thomas BOCHATON
Soins intensifs et Urgences Cardiologiques
Pôle Cœur Poumon Métabolisme / UMR 5558
28, rue du Doyen Lépine - 69677 BRON
thomas.bochaton
@univ-lyon1.fr

Coordinateur du Diplome
Docteur Danka TOMASEVIC

Renseignements administratifs :
Université Claude Bernard Lyon 1
Bureau des DU/DIU
8, avenue Rockefeller - 69373 LYON cedex 08
formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

La note sera la moyenne du contrôle continu, de la pratique des examens, et de l'examen final, selon la pondération suivante :
- **Contrôle continu :** 20% de la note finale - **Examen final :** 50% de la note finale - **Mémoire et soutenance orale :** 30% de la note finale

Sont éliminatoires :
- plus de deux contrôles continus manqués, - plus de 1 séminaire manqué - une note inférieure à 6/20 à l'un des trois items (note moyenne)

La moyenne de 10/20 est exigée pour la réussite au DIU.

Il n'y aura **qu'une seule session d'examen par an**.

La validation repose sur :
- Assiduité à tous les séminaires annuels (émargement) - Contrôle de connaissance continu sous forme de QCM, réalisés à chaque début de session - Contrôle des connaissances finales, sous forme d'un examen de 2 heures organisé à Lyon L'examen comporte des questions rédactionnelles courtes et des QCM. - Présentation d'un mémoire. Le mémoire porte sur l'un des thèmes du DIU. Il peut consister en une revue de littérature, un travail de recherche original. Il doit avoir la forme d'un article et être soumis à une revue avec comité de lecture de langue anglaise ou française. L'étudiant est encadré par les enseignants du DIU dans la conception et la rédaction du mémoire. - Validation du stage pratique par le comité pédagogique du DIU
En cas de redoublement (un délai de 2 ans à partir de la date d'inscription est laissé aux étudiants pour valider la partie pratique ou le mémoire), la note de l'épreuve écrite restera acquise durant cette période.

L'étudiant devra reprendre une inscription à l'université et s'acquitter des droits simples d'inscription.

Le DIU permet d'attester d'une formation complémentaire dans son champ d'intérêt mais ne confère à son titulaire aucune spécificité d'exercice.

Modalités d'évaluation :

La note sera la moyenne du contrôle continu, de la pratique des examens, et de l'examen final, selon la pondération suivante :
- **Contrôle continu :** 20% de la note finale - **Examen final :** 50% de la note finale - **Mémoire et soutenance orale :** 30% de la note finale

Sont éliminatoires :
- plus de deux contrôles continus manqués, - plus de 1 séminaire manqué - une note inférieure à 6/20 à l'un des trois items (note moyenne)

La moyenne de 10/20 est exigée pour la réussite au DIU.

Il n'y aura **qu'une seule session d'examen par an**.

La validation repose sur :
- Assiduité à tous les séminaires annuels (émargement) - Contrôle de connaissance continu sous forme de QCM, réalisés à chaque début de session - Contrôle des connaissances finales, sous forme d'un examen de 2 heures organisé à Lyon L'examen comporte des questions rédactionnelles courtes et des QCM. - Présentation d'un mémoire. Le mémoire porte sur l'un des thèmes du DIU. Il peut consister en une revue de littérature, un travail de recherche original. Il doit avoir la forme d'un article et être soumis à une revue avec comité de lecture de langue anglaise ou française. L'étudiant est encadré par les enseignants du DIU dans la conception et la rédaction du mémoire. - Validation du stage pratique par le comité pédagogique du DIU
En cas de redoublement (un délai de 2 ans à partir de la date d'inscription est laissé aux étudiants pour valider la partie pratique ou le mémoire), la note de l'épreuve écrite restera acquise durant cette période.

L'étudiant devra reprendre une inscription à l'université et s'acquitter des droits simples d'inscription.

Le DIU permet d'attester d'une formation complémentaire dans son champ d'intérêt mais ne confère à son titulaire aucune spécificité d'exercice.

Session de la formation :

Date de début : 15/10/2026 Date de fin : 23/04/2027

Conditions d'accès :

Pour s'inscrire, il est nécessaire de faire parvenir aux responsables de la formation une demande d'inscription accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation précisant dans quel mesure l'obtention du DIU s'intègre dans un projet professionnel. Une commission constituée des responsables de la formation établira en début de cycle universitaire la liste des personnes autorisées à s'inscrire à la formation vue de se présenter à l'examen du DIU, dans la limite de 15 inscrits par cycle d'enseignement.

Par dérogation accordée individuellement, un étudiant engagé dans une autre filière de spécialité, peut être autorisé à préparer le D.I.U. compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire, après validation par le Comité Pédagogique qui se basera sur un CV et une lettre de motivation.

Il est aussi possible de suivre la formation comme auditeur de formation continue (accord écrit du responsable pédagogique nécessaire). Il sera délivré un justificatif de présence à l'étudiant.

L'accord écrit du responsable d'enseignement doit être obtenu avant l'inscription auprès de l'université. Il sera demandé lors de l'inscription.

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :
THOMAS BOCHATON : thomas.bochaton@univ-lyon1.fr , 0472448000

Contact scolarité (inscription) :
Gestionnaire 3 : formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :
Gestionnaire 3 : formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Poursuites d'études :

Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1400 € par an
Si prise en charge employeur : 1400 € par an